



# ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

## RÉUNION PRÉFECTURE DE LA MOSELLE

**FRÉDÉRIQUE LOGIN**

Maire d'Amanvillers

Vice-Présidente de l'Eurométropole de Metz déléguée aux  
Infrastructures d'Énergie

### RÉFÉRENTS TECHNICIENS :

Franck ROGOVITZ, Chef du service Transition énergétique  
et économie circulaire

Céline QUIGNON, Chargée de missions énergies  
renouvelable et qualité de l'air





# L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

- Des réunions d'informations
- Des documents supports remis aux communes
- Un appui de l'EMM et une consolidation des cartographies à l'échelle de l'EPCI (lien avec le PLUI)



## DES RÉUNIONS D'INFORMATION

- Rappel des principaux objectifs en matière de consommation d'énergie et de production d'énergie
  - au niveau national
  - au niveau de l'EPCI (données PCAET)
- Rappel du contexte législatif (loi APER de mars 2023) et des attendus de la loi au niveau des communes
- Présentation des principales ENR (éolien, solaire, méthanisation) et les objectifs associés au niveau du PCAET
- Présentation des cartographies du CEREMA
- Présentation d'un exemple fictif sur une commune de l'EMM
- Rappel des échéances et des modalités de validation





# RÉUNIONS D'INFORMATION ET DOCUMENTS SUPPORTS

- Les réunions d'information et d'échanges
  - Une conférence des Maires
  - Une réunion à l'attention des DGS et Secrétaires de mairie
  - Des réunions avec les Maires dans les 6 secteurs du PLUI
- Les documents supports fournis aux communes
  - Une pré-étude du potentiel de développement des ENR par commune (tableau excel)
  - Un plan de la commune en format A0 (plan parcellaire issu du PLUI)
  - Un rappel des différents outils de concertation
  - Le projet de délibération type de la Préfecture de la Moselle
  - Un échéancier prévisionnel de réalisation des cartographies et de fourniture de la notice et de la délibération

# PRÉ-ÉTUDE DE POTENTIEL PAR COMMUNE

COMMUNE	ZNIEFF type 1 ou 2	Potentiel éolien réglementaire	Gisement de vent à 140 m et 160 m
La Maxe	1 partiel	Zones non potentiellement favorables (forts enjeux)	
Lessy	1 & 2	zones identifiées comme rédhibitoires à ce jour	favorable
Lorry-lès-Metz	1 & 2	zones identifiées comme rédhibitoires à ce jour	favorable
Plappeville	1 & 2	zones identifiées comme rédhibitoires à ce jour	
Saulny	1 & 2	Zones non potentiellement favorables (forts enjeux)	
Scy-Chazelles	1 & 2	Zone non potentiellement favorables (forts enjeux)	
Woippy	1 & 2	Zone non potentiellement favorables (forts enjeux)	

source : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

COMMUNE	potentiel solaire au sol Friches Susceptibles d'accueillir des PV	Potentiel maximal identifié pour du développement solaire sur toiture (qité (ou exemple) / potentiel max identifié)	unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500m <sup>2</sup>	Vérification PLUI	monument historique / manuments naturels et site	Capacité d'accueil techniquement possible des réseaux électriques
<b>La Maxe</b>	non identifié	plusieurs <b>&gt; 4 000 000 (kWh/an)</b>	<b>oui (dont &gt; 1500 m<sup>2</sup>)</b>	a vérifier	a vérifier	<b>oui sur commune WOIPPY</b>
Lessy	non identifié	1 ferme 2 000 000 - 4 000 000 (kWh/an)	1 zone de 500 à 1500 m <sup>2</sup>	a vérifier	a vérifier	non identifié
Lorry-lès-Metz	non identifié	(Ateliers Jean Salmon) 1 000 000 - 2 000 000 (kWh/an)	non identifié	a vérifier	a vérifier	non identifié
Plappeville	non identifié	1 2 000 000 - 4 000 000 (kWh/an)	oui (dont > 1500 m <sup>2</sup> )	a vérifier	a vérifier	non identifié
Saulny	non identifié	plusieurs > 4 000 000 (kWh/an)	1 zone de 500 à 1500 m <sup>2</sup>	a vérifier	a vérifier	non identifié
Scy-Chazelles	non identifié	plusieurs > 4 000 000 (kWh/an)	oui (dont > 1500 m <sup>2</sup> )	a vérifier	a vérifier	non identifié
Woippy	friches identifiés (Etangs de Saint Rémi)	plusieurs > 4 000 000 (kWh/an)	oui (dont > 1500 m <sup>2</sup> )	a vérifier	a vérifier	oui